



CONSEIL GÉNÉRAL
FECHY

Féchy, le 8 mars 2017

**RAPPORT DE LA COMMISSION AD'HOC SUR LE PREAVIS NO 1/2017 CONCERNANT LE REMPLACEMENT DE
LA CANALISATION EC DU CHEMIN DES CASSIVETTES**

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 4 AVRIL 2017

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En date du 7 mars écoulé, la commission ad'hoc composée de Mme Laurence Sachot, Présidente, M. Rudolf Baumgartner, membre, et M. Pierre Pilloud, rapporteur, s'est réunie au carnotzet communal pour analyser le préavis no 1/2017 concernant le remplacement de la canalisation EC du chemin des Cassivettes.

La commission remercie M. le Syndic Andreas Meyer et Mme la Municipale Francine Dupuis de leurs explications.

Elle a toutefois deux remarques à formuler :

1. Afin de pouvoir analyser la situation en toute connaissance de cause, la commission aurait dû recevoir, avant sa réunion avec la délégation de la Municipalité, les trois devis détaillés demandés par cette dernière.
2. La Municipalité a reçu des plaintes d'habitants dont les maisons ont subi des dégâts d'eau. Il aurait été agréable pour la commission d'avoir ces plaintes par écrit.

La commission a constaté que la Municipalité avait demandé des relevés par caméra dans la conduite, ce qui a permis de se rendre compte de l'importance des dégâts dus au calcaire et aux mouvements de terrains qui fragilisent les conduites en ciment installées dans les années 1965.

Trois devis ont été présentés à la commission :

- Entreprise AITV pour un montant de Fr. 97'361.60
- Entreprise Swissreline pour un montant de Fr. 65'361.60
- Entreprise KFS pour un montant de Fr. 61'977.--.

La Municipalité a choisi KFS, pour un montant de Fr. 61'977.--, et provisionné un montant de Fr. 3'023.--, ce qui porte la demande de crédit pour les travaux à Fr. 65'000.--.

Après analyse de ces dossiers, la commission vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis no 1/2017 tel que présenté.

Pour la commission ad'hoc

Mme Laurence Sachot

M. Rudolf Baumgartner

M. Pierre Pilloud